



Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité - Une réponse aux besoins d'aujourd'hui

Depuis le 1^{er} novembre 2022, une nouvelle loi est en vigueur au Québec, soit la *Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes*. Le Curateur public du Québec, un organisme du gouvernement du Québec, annonce des améliorations concrètes, pour mieux répondre aux besoins actuels de la population et protéger les personnes en situation de vulnérabilité. La protection et l'accompagnement sont dorénavant mieux adaptés à la situation de chaque personne. Cela signifie que l'autonomie est davantage valorisée, tout en tenant compte des volontés et préférences.

Pour en savoir plus, visitez-le [Québec.ca/mieuxprotéger](http://Quebec.ca/mieuxprotéger) ou composez le 1 844 LECURATEUR. Nous vous invitons également à consulter le tableau synthèse annexé. Voici également la référence pour consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2022/01/c9468.html>

Lancement d'un appel de projets pour venir en aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

Le ministre de la Justice et procureur général du Québec annonce le lancement de l'appel de projets destinés aux personnes et aux organismes qui interviennent auprès des personnes victimes d'actes criminels. Une somme de 1 100 000\$ sera octroyée pour la réalisation des activités et des projets sélectionnés dans le cadre du Programme de subventions pour favoriser la recherche, l'information et la formation en matière d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles pour l'année 2022-2023. La priorité sera accordée aux initiatives visant les clientèles montrant certaines vulnérabilités et aux initiatives visant à lutter contre les violences sexuelle et conjugale. Toute personne ou organisme à but non lucratif est invité à transmettre une proposition de projet au plus tard le 9 janvier 2023. Pour présenter un projet ou pour obtenir plus de renseignements sur le programme, nous vous invitons à visiter l'adresse suivante :

www.justice.gouv.qc.ca.

Appel de projets pour la pleine participation des jeunes personnes immigrantes

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) lance aujourd'hui un appel de projets novateurs et structurants dans le cadre du volet 5 du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective

Cet appel de propositions s'adresse aux organismes à but non lucratif (OBNL) et a pour objectif de favoriser l'inclusion, l'implication et la participation à la société québécoise des personnes immigrantes âgées de 14 à 25 ans. Les organismes intéressés ont jusqu'au **vendredi 9 décembre 2022** inclus pour faire parvenir leur proposition de projet au MIFI. Pour tous les détails et pour présenter un projet, consultez la [section sur le PASI](#).



Un partenaire dans l'action !



Paroles de générations

L'organisme Intergénération Québec lance son tout nouveau balado. "Paroles de générations" réunit au micro des gens de tous âges et de toutes origines afin de réfléchir aux solutions pour contrer la discrimination et l'exclusion sociale. Chaque épisode s'articule autour d'une thématique choisie avec les participant·es: choc culturel, micro-agressions, fierté LGBTQ+, capacitisme, etc. Ces réflexions collectives se veulent des sources d'inspiration dans la lutte contre l'âgisme et le racisme.

Vous souhaitez les écouter? Plusieurs options s'offrent à vous:

- Sur la [page internet](#) d'Intergénération Québec;
- Sur leur [chaîne YouTube](#);
- Sur leur [page Anchor](#);
- Ou sur votre plateforme de diffusion en continu préféré comme Spotify, BaladoQuebec, Google et Apple Podcasts, etc.

Intergénération Québec présente son balado

Paroles de générations

Comment lutter contre l'exclusion sociale?

Montréal Québec

Podcast icons: Anchor, Spotify, Balado Québec



Un partenaire dans l'action!



Plan d'action régional en santé et bien-être des hommes des Laurentides Offre de formation 2022-2023 « Intervenir auprès des hommes »

Formation en salle, 14 heures de formation sur deux jours.

Description de l'activité: S'inscrivant dans les mesures d'adaptation des services aux réalités masculines dans la foulée du Rapport Rondeau (2004) et des annonces ministérielles de 2009 et en lien avec les recommandations du Comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux (2012) ainsi que sur le Plan d'action ministériel pour la santé et le bien-être des hommes 2017-2022, cette formation est d'une durée de deux jours.

Clientèles cibles de la formation: S'appuyant à la fois sur la recherche et l'expertise des formateurs au cours des 30 dernières années, cette formation s'adresse aux intervenants, coordonnateurs cliniques et gestionnaires. Le modèle d'intervention élaboré auprès des hommes a fait l'objet d'articles dans la revue Intervention en français et la revue International Journal of Men's Health Journal en anglais. Il représente l'un des textes charnières dans le domaine. 3 Après avoir été reconnue comme l'une des bonnes pratiques en matière de prévention du suicide chez les hommes (Chagnon et al., 2008) et avoir reçue une évaluation élogieuse (Deslauriers & Groulx, 2014), cette formation est maintenant inscrite au registre des formations recommandées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Plus de 4 000 intervenants ont profité de cette formation.

Objectifs de la formation :

- développer une prise de conscience des réactions qui interfèrent dans la relation d'aide avec des clients masculins;
- connaître la dynamique de la construction de l'identité et de la socialisation masculines;
- mieux comprendre la dynamique de la demande d'aide des hommes plus traditionnels;
- identifier les principales clés facilitant l'intervention auprès des hommes en détresse ainsi que des outils pour les mettre en application.

Pour en savoir davantage sur le contenu des formations ou pour d'inscrire des participants, veuillez communiquer avec Madame Carine Lavigueur carine.lavigueur.cisslau@ssss.gouv.qc.ca et lui transmettre les informations suivantes :

- le nom de votre organisation;
- la date de la formation choisie;
- le nom et prénom de la personne participante;
- les coordonnées téléphoniques et l'adresse courriel de la personne inscrite.

Dates de la formation	LIEU
23-24 janvier 2023	Saint-Jérôme – Galeries des Laurentides (500 boul. des Laurentides, suite 1020, Saint-Jérôme)
15-16 février 2023	Sainte-Agathe - Hôpital Laurentien, Pavillon Jacques-Duquette, salle 212 (234, rue St-Vincent, Ste-Agathe)
30-31 mars 2023	Saint-Jérôme – Galeries des Laurentides (500 boul. des Laurentides, suite 1020, Saint-Jérôme)
3-4 mai 2023	Rivière-Rouge - Centre de services de Rivière-Rouge, salle Dali (1525, rue de l'Annonciation N, Rivière-Rouge)



Un partenaire dans l'action !



Le RCLALQ réclame un gel des loyers pour 2023 dans le bouclier anti-inflation de la CAQ

Québec, 8 novembre 2022 - En marge des Rendez-vous de l'Habitation qui se déroulent aujourd'hui à Québec, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) interpelle la nouvelle ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, afin que des mesures soient mises en place rapidement pour lutter contre la crise du logement. Le Regroupement réclame notamment qu'un gel des loyers soit inclus dans le bouclier anti-inflation de la CAQ. Pour appuyer cette revendication, une glacière contenant la dernière enquête annuelle sur les augmentations de loyer du RCLALQ, ainsi qu'une lettre de demande formelle de rencontre, a été livrée à la nouvelle ministre.

Le RCLALQ souhaite que madame Duranceau démontre davantage d'ouverture que sa prédécesseure, Andrée Laforest, qui avait refusé durant son mandat les multiples demandes de rencontres que le Regroupement lui avait adressées. « L'inflation touche durement les ménages locataires et ce n'est pas un chèque unique de 600\$ qui va leur permettre d'affronter l'explosion du coût des loyers », mentionne Cédric Dussault, porte-parole du RCLALQ. « La nouvelle ministre doit rapidement se mettre au travail pour proposer des solutions concrètes à la crise du logement, parce que les locataires ne sont plus en mesure d'attendre plus longtemps », dénonce le porte-parole. « Le RCLALQ est prêt à la rencontrer et à lui faire part de propositions qui permettraient réellement aux locataires de souffler ».

Un gel des loyers réclamé pour 2023

À moins de trois semaines du dépôt du mini-budget par le gouvernement provincial et du dévoilement des mesures du bouclier « anti-inflation », le RCLALQ réclame la mise en place d'un gel des loyers pour 2023. Il s'agit d'une mesure qui avait été adoptée par l'Ontario l'année dernière pour aider les locataires à faire face aux hausses de coûts engendrées par la pandémie. « La vaste majorité des propriétaires ne respectent pas les règles du Tribunal administratif du logement pour établir leurs augmentations de loyer annuelles, et c'est d'ailleurs une des raisons qui explique la situation dans laquelle on se trouve présentement », mentionne monsieur Dussault. « Un gel des loyers donnerait un répit aux locataires qui ont vu le coût de tous les autres biens essentiels augmenter très rapidement dans les derniers mois », précise-t-il. « Ultiment, nous demandons au gouvernement de mettre en place un réel contrôle des loyers au Québec, mais pour le moment, un gel des loyers est la mesure à prendre le plus rapidement possible ».

Du 8 au 11 novembre, dans le cadre de la campagne « Les loyers explosent, un contrôle s'impose ! », les comités logement membres du RCLALQ interpellent la ministre Duranceau sur la nécessité d'agir de toute urgence pour contrer la crise du logement.

Pour éteindre
la *flambée* 
ça prend le


GEL
DES LOYERS *en 2023*

 REGROUPEMENT DES
COMITÉS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DU QUÉBEC



Un partenaire dans l'action !



INVITATION

Membres, partenaires, ami.e.s, vous êtes convié.e.s,
le mardi 13 décembre 2022.

EN VIRTUEL – ZOOM

RSVP [ICI](#) avant le 9 décembre
Un lien vous sera envoyé

9 h 30 à 10 h 30

ACTIVITÉ SPÉCIALE :

PREL agcca

C'est vous. C'est nous.

Portrait de la réussite éducative
Actions 2022
Nouveautés 2023

9 h à 9 h 30

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE



Une occasion de se rassembler, de faire le point sur la réussite éducative, de célébrer nos réussites collectives et de nous mobiliser pour une année 2023 innovante.



Lancement des JPS

Réservez cette date!



Jeudi 26 janvier 2023

9h à 16h

À Saint-Jérôme (présentiel)

CONFÉRENCES - ATELIERS

L'important
C'EST D'Y
CROIRE

CÉLÉBRER RECONNAÎTRE
OSER INVESTIR
RÉUSSIR ENCOURAGER

PROGRAMMATION
ET DÉTAILS
À VENIR.



Un partenaire dans l'action!



Que sont les comités LESAN (*Laurentian English Services Advisory Network*)?

Ils sont composés de citoyens associés à des organismes communautaires, des institutions publiques et des fournisseurs de services à la communauté anglophone.

Nos membres bénévoles participent à diverses tables rondes et comités - qui comprennent des partenaires français - dans leurs municipalités respectives.

Nous travaillons ensemble pour identifier les besoins et trouver des moyens durables de fournir des services aux communautés d'expression anglaise des Laurentides.

Brochure LESAN : [brochure LESAN_fr \(4korners.org\)](http://brochure.LESAN_fr(4korners.org))

Vous trouverez ici un document de synthèse qui présente plusieurs enjeux qui affectent la vie des jeunes âgés de 15 à 29 ans vivant dans la région Laurentienne. 4Korners a mené cette recherche en compilant des ressources clés ainsi qu'en exposant des statistiques pertinentes dans le but de partager les réalités des jeunes et de susciter une prise de conscience par rapport à plusieurs enjeux qui pèsent sur leur développement individuel et social :

-Profil des jeunes anglophones des Laurentides (15 à 29 ans): [Profil-Jeunes-Laurentian_RIESS_FRANC_Proof-v1.pdf \(4korners.org\)](http://Profil-Jeunes-Laurentian_RIESS_FRANC_Proof-v1.pdf(4korners.org))

Si vous avez des personnes d'expressions Anglaises qui vous interpellent, ne pas hésiter à nous les référer, voici quelques infos :

- Siteweb : <https://4korners.org/accueil/>
- Website : <https://4korners.org/>
- Inscription à l'infolettre (FR) : https://4korners.org/a-propos/abonnez-vous_bulletin/
- Inscription to Newsletter (EN) : <https://4korners.org/about-4-korners/newsletter-signups/>
- Page de ressources siteweb 4Korners : <https://4korners.org/ressources-nouveau/>
- Resource Page 4Korners website : <https://4korners.org/resources-new/>
- 4Korners Page Facebook : <https://www.facebook.com/4KornersCenter>

La cellule de crise VIGIE (*Violence-Intervention-Gestion-Immédiate-Ensemble*)

Dans les dernières années, des partenaires ont travaillé à la mise sur pied d'une cellule de crise laurentienne, en prévention des risques d'homicides dans un contexte de violence conjugale et familiale. Cette cellule de crise se nomme maintenant VIGIE (*Violence-Intervention-Gestion-Immédiate-Ensemble*). Le comité de pilotage invite les différents partenaires et les personnes qui sont intéressées par ce projet à une rencontre d'information, qui portera sur l'avancement et le déploiement de cette cellule sur le territoire des Laurentides.

Cette rencontre se tiendra le 9 février prochain, de 9h00 à 12h00, en teams. Si vous voulez y participer, nous vous invitons à vous inscrire via les liens

suivants <https://forms.office.com/r/A5eGxDJPu3> ou <https://forms.gle/4zF8dgoGmGLne6rT6>



Un partenaire dans l'action !



À noter qu'il s'agit de la même fiche d'inscription pour les deux liens, mais cela est prévu en fonction des paramètres de sécurité de votre établissement. Suite à votre inscription, le lien de connexion et les documents nécessaires à cette rencontre vous seront envoyés.

Évènement régional « Municipalités et communautaire unis pour les enfants », 15 novembre 2022

Voici un lien Drive vous permettant d'accéder à plusieurs documents présentés lors de la journée.

Ce que vous trouverez dans le dossier Drive :

- Photos de l'événement et des cartons des ateliers
- Présentation de Monsieur Xavier-Antoine Lalande, Maire de St-Colomban
- Présentation d'Espace-Muni
- Liste des ateliers ainsi que leur description
- Liste des participants

Voici le lien vers le dossier Drive

: https://drive.google.com/drive/folders/1HeDJ8XXbyiXNXpnjGnb9xlqqNZYiXQG3?usp=share_link

En ce qui concerne l'**outil de référence sur les tout-petits des Laurentides**, présenté par Lucie Quevillon de la Direction de santé publique (DSPub) des Laurentides, vous pouvez le consulter sur le [site web de Tout-petits Laurentides](#), directement en [cliquant sur le lien ici](#) ou encore en vous rendant sur [le site web de la DSPub des Laurentides](#) où sont présentées les données sur la population.

Fonds de relance des services communautaires

Le Fonds de relance des services communautaires est un investissement de 400 millions de dollars du gouvernement du Canada pour aider les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif à s'adapter dans le contexte de la relance postpandémique. Centraide des Régions centre-ouest du Québec travaille en collaboration avec Centraide United Way Canada, la Croix-Rouge canadienne et les Fondations communautaires du Canada pour distribuer le financement.

Ce financement s'adresse aux organismes de services communautaires, incluant les organismes à but non lucratif, les corps dirigeants autochtones et les organismes de bienfaisance enregistrés situés partout au Canada.

Nous vous invitons à consulter le [site Web du Fonds de relance des services communautaires](#) afin de prendre connaissance des critères d'admissibilité et d'en savoir plus sur ce programme. Nous rappelons que nous accepterons les demandes à partir du 6 janvier et que la date limite pour présenter une demande est le 21 février 2023.



Un partenaire dans l'action !



REGROUPEMENT POUR
LA CONCERTATION DES
**PERSONNES
HANDICAPÉES**
DES LAURENTIDES

MIEUX ACCUEILLIR LES PERSONNES HANDICAPÉES,

CE N'EST PAS SI COMPLIQUÉ!

3 décembre 2022



Journée internationale
des personnes handicapées

Votre
gouvernement

Québec

Journée internationale des personnes handicapées 2022

Saint-Jérôme, le 22 novembre 2022 – Le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL) tient à souligner la **Journée internationale des personnes handicapées**, qui a lieu le 3 décembre 2022!

Cette année, le thème de cette journée, « **Mieux accueillir les personnes handicapées, ce n'est pas si compliqué!** », vous invite à devenir des acteurs et actrices de changement afin d'offrir l'accompagnement nécessaire aux personnes en situation de handicap qui bénéficient de services à la population.

Cette journée nous rappelle également l'importance de rendre notre société plus accessible, équitable et inclusive, afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de toutes les personnes handicapées, peu importe leur âge et leur handicap.

Regroupant plus d'une trentaine d'organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap et leurs proches résidant dans la région des Laurentides, **le RCPHL a comme mission la défense collective des droits des personnes handicapées, depuis 40 ans déjà.** Le RCPHL souhaite d'ailleurs souligner l'engagement exceptionnel de ses organismes membres qui favorisent la **participation sociale** des personnes vivant avec un handicap et le développement de leur **plein potentiel.**

Pour plus d'informations concernant nos organismes membres et les ressources disponibles pour les personnes handicapées et leurs proches, nous vous invitons à consulter notre site Internet, handicaplaurentides.ca, qui réunit une multitude d'informations pertinentes, et ce pour tous les âges et tous les types de handicap (déficience physique, déficience intellectuelle, autisme, traumatisme craniocérébral, accident vasculaire cérébral (AVC), déficience visuelle, déficience auditive, sclérose en plaques, trouble développemental du langage (TDL), fibromyalgie, etc.).

Nous invitons la population à souligner cette journée en contribuant avec nous à mieux accueillir et accompagner les personnes vivant avec un handicap afin de rendre notre société plus solidaire et inclusive!



La poussière retombe, mais pas la mobilisation !

Plusieurs jours après la semaine des États Généraux en développement des communautés, la fébrilité et le souhait de continuer cette mobilisation sont palpables ! Vous êtes nombreux et nombreuses à souhaiter vous mobiliser, vous impliquer, donner suite et surtout faire des liens avec vos réseaux et organisations.

Quelques chiffres parlant de la semaine du Rendez-vous national :

- 450 participants et participantes ;
- Près de 350 organisations de divers secteurs : communautaire, économie sociale, transition socioécologique, municipal, institutionnel, etc. ;
- 16 régions ;
- Différents paliers (locaux, régionaux et nationaux) et dimensions du développement des communautés(économie, social, environnement et culture) ;
- 60 intervenant.e.s dans l'organisation de la programmation de plus d'une vingtaine d'organisations différentes ;
- À tous les jours, entre 150 à 250 participants et participantes en ligne et sur place ;
- Plus de 120 formulaires de prises de note ;
- 11 fiches thématiques du Tour d'horizon.

Se faire entendre ! Ici et maintenant !

Comme présenté le vendredi matin, nous souhaitons envoyer une lettre ouverte aux médias afin de faire parler de la démarche et de la semaine des États Généraux.

Afin de donner du poids à notre message, nous invitons tous les participants et participantes à la signer.

Vous avez jusqu'au 2 décembre pour le faire.

Pour lire et signer la lettre, [cliquez ici](#).

Comme vous pouvez le constater suite à la lecture du courriel, il y a plusieurs actions et prochaines étapes en cours. Afin de rester informés et de pouvoir contribuer, nous vous invitons si ce n'est pas déjà fait à vous inscrire à l'infolettre (ICI) ainsi qu'à la communauté Passerelle (ICI). Restons mobilisés et connectés ensemble pour les suites.

Et maintenant ? Les suites ?



Un partenaire dans l'action !



L'événement national n'est pas la fin de la démarche, mais bien le point de bascule vers les prochaines étapes collectives. Nous travaillons actuellement à faire la synthèse de l'ensemble des notes prises pendant la semaine. Vous souhaitez encore contribuer comme participant, organisation, territoire ou réseau? [Cliquez ICI.](#)

Nous préparons un rapport regroupant les fiches du Tour d'horizon et les notes de l'événement. Il sera disponible pour l'ensemble des participants, organisations et réseaux prochainement.

En parallèle du rapport, nous travaillons à la prochaine planification des actions collectives pour les suites.

Dans le cadre des prochaines actions, nous pouvons déjà mentionner la mise sur pied de chantiers (comités de travail) sur différents thèmes identifiés pendant la semaine comme l'équité territoriale, la pérennisation des ressources humaines, la transition socioécologique, les bases communes, etc. Vous souhaitez vous impliquer dans la mise sur pied ou rester à l'affût des travaux ? [Remplissez le formulaire suivant.](#)

Les présentations de la semaine

Vous souhaitez relire les présentations de la semaine du Rendez-vous national ?

Les voici :

[Qui est le Collectif, le développement des communautés et la démarche des États Généraux ?](#)

[Présentation des faits saillants du Tour d'horizon](#)

[Lien vers les 11 fiches thématiques](#)

[Conférence « Un territoire en action: Enjeux et réalités de la MRC du Val Saint-François » par Geneviève Giasson, directrice générale de la MRC du Val Saint-François.](#)

[Séminaire sur l'écosystème des accompagnateurs et accompagnatrices en DC](#)

[Conférence « Projet de recherche sur les démarches en DC et la transition socio-écologique » : Premiers résultats d'une recherche partenariale sur la transition socioécologique dans les démarches de développement des communautés territoriales.](#)





CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

LOI MODIFIANT LE CODE CIVIL, LE CODE DE PROCÉDURE CIVILE, LA LOI SUR LE CURATEUR PUBLIC ET DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES PERSONNES

ADOPTÉE LE 2 JUIN 2020

Entrée en vigueur : le 1^{er} novembre 2022

En avez-vous entendu parler? Cette loi aura des retombées sur les personnes en situation de vulnérabilité et leurs proches. En plus de leur offrir une meilleure protection, elle garantira un plus grand respect de leur autonomie, de leurs droits ainsi que de leurs volontés et préférences.



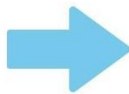
AMÉLIORATIONS QUI SERONT APPORTÉES :



SIMPLIFICATION DES RÉGIMES DE PROTECTION

**Disparition de la curatelle et du conseiller au majeur.
Seule la tutelle continuera d'exister.**

Curatelle



Tutelle

Les curateurs deviendront des tuteurs. Ils auront le pouvoir de simple administration du patrimoine de la personne inapte. Les tuteurs continueront à représenter le majeur inapte pour les mêmes actes.

Modulation de la tutelle

En plus de déterminer si :

A le tuteur gère les biens de la personne inapte (tutelle aux biens), veille à son bien-être (tutelle à la personne) ou les deux (tutelles aux biens et à la personne);

le tribunal devra déterminer :

B la date personnalisée de sa réévaluation médicale et psychosociale en fonction de sa situation;

C et les actes que cette personne accomplira seule.

Exemples :



signer ou cosigner
un bail



choisir son
logement



gérer le fruit
de son travail



choisir ses
fréquentations



Les deux parents d'un majeur inapte pourront être nommés tuteurs.

Assemblée de parents, d'amis et d'alliés

Au moins

5

personnes devront être convoquées.

À l'ouverture d'une tutelle, une assemblée pourra se tenir, peu importe le nombre de personnes qui se présenteront.

Conseiller au majeur



Ce régime de protection n'existera plus, **mais** les conseillers actuels conserveront leur rôle jusqu'à la fin du régime de protection ou jusqu'à sa modification.



MESURE D'ASSISTANCE

Nouvelle mesure d'assistance non judiciairisée

La mesure d'assistance permettra aux personnes qui vivent une difficulté d'être aidées par un ou deux assistants de leur choix. Ces derniers pourront les conseiller ou les soutenir dans la prise de décisions et la gestion de leurs biens.

Une mesure
reconnue
par tous!

L'obligation des organismes, des entreprises et des professionnels de reconnaître tous les assistants simplifiera leurs démarches.

Les personnes désirant être assistées pourront faire leur demande auprès du Curateur public ou auprès de juristes accrédités.

Plusieurs filtres de protection afin de prévenir les risques d'abus :

- 2 proches avisés de la demande d'assistance
- Une rencontre avec la personne souhaitant de l'assistance et l'assistant choisi
- Un rapport d'activités réalisé par l'assistant
- Une description sommaire du patrimoine
- La possibilité de mettre fin en tout temps à la mesure
- La vérification des antécédents judiciaires de l'assistant choisi
- Le nom de l'assistant reconnu inscrit dans un registre public



REPRÉSENTATION TEMPORAIRE

Mesure de protection pour un besoin ponctuel

La représentation temporaire permettra à un proche d'accomplir **un acte précis pour une période de temps limitée** au nom d'une personne inapte. Cette mesure évitera l'ouverture d'une tutelle lorsque ce n'est pas nécessaire.

Au terme de la représentation temporaire, la personne inapte retrouvera l'exercice de tous ses droits.



MANDAT DE PROTECTION

Un encadrement plus sécuritaire

Le mandataire aura l'obligation de faire un inventaire des biens de la personne inapte ainsi qu'une reddition de comptes à la personne désignée au mandat.



PARTICIPATION DE LA PERSONNE INAPTE

Importance de tenir compte des volontés et des préférences

La loi réaffirmera l'importance pour le tuteur et le mandataire de sauvegarder l'autonomie de la personne inapte, en mettant au cœur de ses décisions les volontés et les préférences et la participation de la personne.

Les tuteurs et les mandataires devront maintenir une relation personnelle avec la personne inapte. Cette dernière participera aux décisions la concernant et exprimera autant que possible ses volontés.





PATRIMOINE DU MINEUR

Meilleure protection du patrimoine du mineur

Le Curateur public surveillera l'administration
des biens du mineur :

• par les parents, s'ils sont d'une valeur **> 40 000 \$**; ou

• par le tuteur
supplétif, s'ils sont
d'une valeur
> 40 000 \$; et



c'est-à-dire la personne avec
qui le parent partage ou à qui
il délègue l'autorité parentale

• par le tuteur datif
aux biens, peu
importe la valeur.



c'est-à-dire la personne
nommée pour s'occuper du
patrimoine de l'enfant, si les
parents n'en sont plus capables

Des changements évalués

Un rapport sur la mise en œuvre des changements liés
à la protection des personnes inaptes sera déposé au
ministre de la Famille 5 ans après l'entrée en vigueur de
la loi, afin qu'il puisse s'assurer de leur efficacité.

**15
jours***

avant un versement ou la
transmission d'un bien au
bénéfice d'un mineur, un
avis devra être transmis au
Curateur public, afin que les
tuteurs soient informés de leurs
devoirs avant de commencer à
administrer les biens.

* À l'exception des indemnités qui
remplacent les obligations alimentaires.

Inscrivez-vous à l'infolettre pour plus d'information
sur les changements à venir.

curateur.gouv.qc.ca/mieuxprotéger





PourRallier se renouvelle

PourRallier prend une nouvelle envolée. Trois partenaires nationaux seront les porteurs et les propulseurs de ce projet voulant soutenir la mobilisation et la concertation locale, régionale et nationale. Ainsi, Espace MUNI, l'Association pour la santé publique du Québec (AS PQ) et le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) lient leurs expertises respectives afin de poursuivre l'excellent travail de PRÉCA, initiateur de PourRallier.



Qu'est-ce que CO-Pilote?

Dans la dernière année, Espace MUNI a travaillé sur un outil qui se trouve à être complémentaire à PourRallier : CO-pilote. Il s'agit d'un outil de communication d'influence à l'intention des responsables de politiques et plans d'action à caractère social qui soutient la préparation de présentations à des collègues ou au conseil municipal.

Pour avoir plus d'information : [Outil CO-pilote \(espacemuni.org\)](http://espacemuni.org)

WEBINAIRE du RQDS sur l'outil l'ABC DU DS

Le 5 octobre dernier avait lieu le premier webinaire de la saison 2022-2023 sur l'ABC du DS avec Marie-Pier St-Louis du CRSA. La fiche synthèse est maintenant disponible.

Pour le consulter : <https://rqds.org/outils/webinaire-labc-du-ds/>



Un partenaire dans l'action !



Le Comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV) est heureux de vous partager son dernier Avis : *Entre le respect de l'autonomie et la sécurité des personnes les plus âgées à domicile : un équilibre fragile dans le parcours de vie à domicile.*

Dans le cadre des nouvelles dispositions prévues à la *Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes*, la ministre des Aînés et des Proches aidants, madame Blais, avait mandaté le Comité pour mener à bien une réflexion sur les enjeux éthiques entourant le respect de l'autonomie des personnes âgées, aptes ou inaptes.

L'Avis se structure autour de 5 grandes questions :

- Dans une société où l'autonomie et l'individualisme sont les valeurs phares, qu'est-ce que l'autonomie? (partie A)
- Pourquoi respecter l'autonomie est-il si important? (partie B)
- Quelles sont les raisons invoquées ou implicites qui briment l'autonomie de la personne âgée? (partie C)
- Quelles sont les pistes à suivre pour respecter l'autonomie de la personne âgée? L'angle choisi est celui de l'éthique de la fragilité (partie D).
- Comment respecter l'autonomie de la personne qui ne peut plus décider pour elle-même (personne inapte)? L'angle d'approche est celui d'agir ou de décider dans le meilleur intérêt de la personne (partie E).

L'Avis se termine par des messages clefs adressés à toute la population, et par des recommandations pour le réseau de la santé et des services sociaux.

Le Comité espère que cet Avis pourra éclairer ou accompagner les réflexions, sur le terrain comme dans le quotidien, pour le mieux-être des aînés vivant à domicile, toujours en les plaçant au cœur de la réflexion, et des décisions le cas échéant.

Vous trouverez cet Avis, ainsi que son sommaire exécutif, sur ce lien

: https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003481/?&txt=CNEV&msss_valpub&date=DESC



Un partenaire dans l'action!



INTERLOGE : 45 ANS D'INNOVATIONS EN HABITATION : Exposition du 27 octobre 2022 au 5 mars 2023

L'enjeu du logement est d'une grande actualité dans plusieurs municipalités du Québec. Dans certains quartiers montréalais, comme le Centre-Sud, cette problématique est bien connue des résidents et des résidentes. En réponse aux besoins en habitation d'une part importante de la population du quartier, Interloge, organisme d'habitation et de développement communautaire qui procure des logements abordables aux ménages à revenus modestes, voit le jour en 1978.

Découvrez les nombreux projets réalisés par Interloge, qui est aujourd'hui devenu un acteur incontournable en habitation dans le Centre-Sud et bien au-delà.

Initiative pour la création rapide de logements

Le portail de demande de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) sera ouvert **entre le 12 décembre 2022 et le 15 mars 2023**.

La SCHL a lancé l'ICRL afin d'offrir rapidement plus de nouveaux logements abordables aux personnes dont les besoins sont les plus criants. Nous cherchons à construire davantage d'unités de logement abordables dans le cadre du **volet des villes** et du **volet des projets**.

Nous avons déjà investi dans l'aménagement de plus de 10 000 unités de logement abordables et, avec un investissement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars, nous soutiendrons la création rapide d'au moins 4 500 logements supplémentaires.

Il s'agit d'une occasion d'aider les personnes ayant des graves besoins en matière de logement en construisant de nouvelles unités de logement abordables!

[Verifiez si vous êtes éligible](#)

[Volets de l'ICRL 3](#)

Dans le cadre du volet des villes, 500 millions de dollars seront affectés à 41 municipalités prédéterminées.

[Apprenez-en plus sur le volet des villes](#)

Une somme de 1 milliard de dollars est disponible dans le volet des projets, auquel sont admissibles les provinces, les territoires, les municipalités, les gouvernements et organisations autochtones et les organismes sans but lucratif.

[Apprenez-en plus sur le volet des projets](#)

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour recevoir nos dernières mises à jour.

[Inscrivez-vous](#)



Un partenaire dans l'action!



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

PLAN DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION

Titre : Mieux comprendre l'exploitation sexuelle

Offerte par : Le comité formation de la Table régionale contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle, porté en collaboration entre le Phare des AffranchiEs et le CISSS des Laurentides.

Durée : 3h (disponible en personne ou en vidéoconférence)

Objectifs : Les objectifs de cet atelier de sensibilisation sont de : démystifier certains mythes et préjugés entourant la problématique, distinguer les principaux concepts entourant la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle afin de mieux comprendre le contexte entourant l'enjeu, de mieux comprendre certains facteurs de vulnérabilités à la victimisation, de cerner les principales dynamiques et motivations qui peuvent s'installer dans le recrutement des personnes victimes de traite, de mieux comprendre les différents contextes dans lesquels peut s'inscrire l'exploitation sexuelle, de développer certains réflexes et attitudes aidantes et de connaître certaines ressources utiles.

Cet atelier de sensibilisation s'adresse à toutes personnes susceptibles d'être en contact avec des personnes touchées par la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle de la région des Laurentides.

Déroulement de la séance

ACCUEIL ET PRÉSENTATIONS

Module 1 : Mieux comprendre

Définitions
Quelques données
Les facteurs de vulnérabilités
Modes d'entrée
Types de personnes qui exploitent (pourquoi et où)
Moyens utilisés
Processus de sortie
Atelier 1 : Activité intégrative du contenu

Module 2 : Mieux intervenir

Les impacts de la situation d'exploitation
Les spécificités pour les mineurs
Principes qui guident l'intervention
Les ressources disponibles
Atelier 2 : Étude de cas

Contact

Mame Vinette
Adjointe administrative
Le Phare des AffranchiEs
Tél. : 450 990 9595, poste 103
Courriel : admin@affranchies.ca
www.affranchies.ca

Un partenaire dans l'action !



Un inspirant Forum sur les systèmes alimentaires territoriaux(SAT)

L'accès à une alimentation saine, locale et durable pour tous et toutes s'impose comme une priorité collective au Québec. Comment s'assurer d'augmenter la sécurité et l'autonomie alimentaires dans une perspective de transition socioécologique?

C'est pour discuter de ces questions que se tenait le 15 et 16 novembre 2022 à Victoriaville, le forum SAT : une démarche de mobilisation et de collaboration de différents acteurs et réseaux en alimentation qui a rassemblé plus de 400 personnes. Une déclaration conjointe et des engagements ont également été adoptés par les personnes présentes afin d'augmenter l'autonomie alimentaire des régions et pour contribuer à soutenir et pérenniser les SAT partout au Québec.

Danièle Savoie, coordonnatrice du REGAL+ et membre du Conseil d'administration du CRDSL, a participé à l'organisation de l'évènement!

[Pour en savoir plus](#)



Un partenaire dans l'action !



L'Approche commune : Un travail collectif qui vise à améliorer la façon dont les organisations à vocation sociale mesurent leur impact.

Une norme flexible pour la mesure d'impact.

L'approche commune est constituée de quatre normes propulsées par la communauté.

1. Les pratiques essentielles : Les pratiques essentielles décrivent les cinq pratiques communes aux outils et aux cadres de mesure d'impact qui constituent une norme minimale.

[Pratiques essentielles - Common Approach to Impact Measurement](#)

2. Le formulaire commun : En posant les bonnes questions, il est possible de simplifier les demandes de financement et d'investissement.

[Le formulaire commun - Common Approach to Impact Measurement](#)

3. La norme commune des données d'impact :

La magie de l'informatique qui rend possible la norme flexible.

[Norme commune des données d'impact - Common Approach to Impact Measurement](#)

4. Le Cadre flexible : Le monde a besoin d'un cadre flexible pour les indicateurs d'impact social et environnemental.

Ouverture du programme d'Emploi été Canada (EEC) pour la saison 2023.

Ce programme fournit des fonds aux organismes sans but lucratif et aux employeurs des secteurs public et privé de 50 employés ou moins travaillant à temps plein, afin qu'ils créent des occasions d'emploi d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans.

Les demandes sont acceptées jusqu'au 12 janvier 2023.

Je vous invite à consulter toutes les sections du guide du demandeur en consultant le lien ci-dessous :

[Emplois d'été Canada - subventions salariales - Canada.ca](#)

Vous y trouverez également les priorités locales par circonscription qui aideront les demandeurs à soumettre leur demande. Si vous avez besoin davantage de renseignements, n'hésitez pas à joindre un gestionnaire du programme au 1 800 935-5555.



Un partenaire dans l'action !



Le GAP ajoute de nouveaux services de consultation pour les personnes sans médecin de famille des Laurentides

-Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides améliore les services offerts aux personnes sans médecin de famille par l'ajout de consultations avec des infirmières et des travailleurs sociaux de la région.

Selon le besoin et l'évaluation de l'état de santé de la personne, le GAP pourra diriger la personne vers l'un des professionnels disponibles dont les services s'ajoutent aux consultations médicales déjà offertes depuis cet été dans la région.

Cette offre de consultation diversifiée permet de diriger les patients vers le bon professionnel pour ainsi stabiliser ou améliorer divers problèmes de santé ponctuels. Pour Mme Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, cette nouveauté permettra d'améliorer concrètement l'accès aux soins et aux services pour la population des Laurentides. « Il est important pour nous que les personnes sans médecin de famille puissent avoir accès à des services qui répondent à leurs besoins. Puisque chaque situation est unique, c'est une très bonne nouvelle que nous puissions offrir des consultations auprès de différents professionnels de la santé et des services sociaux » de dire Mme Landry.

Les personnes sans médecin de famille peuvent joindre le GAP en composant le 811, option 3. Le numéro unique du 811 est un accès facile à tous les services de consultation téléphoniques, gratuits et confidentiels.

12 journées d'action contre les violences en ligne faites aux femmes

À l'occasion des 12 journées d'action contre les violences faites aux femmes, l'équipe du Conseil du statut de la femme vous propose **douze tableaux**, **douze visages** d'une même réalité : l'hostilité en ligne. Propos sexistes et dégradants, harcèlement sexuel, pornographie de vengeance, diffamation, *sextorsion*, *slut-shaming*, menaces de viol, menaces de mort sont autant de manifestations d'une violence particulièrement néfaste pour les femmes. Véritable fléau, l'hostilité en ligne s'insinue dans la vie intime, professionnelle et publique.

Pour mesurer l'ampleur de ses conséquences et cesser sa banalisation, découvrez, jour après jour, un nouveau récit inspiré de faits réels.

Du 25 novembre au 6 décembre, visitez quotidiennement la page Web du CSF pour connaître un récit inédit... aux contours sexistes.

[12 journées d'action contre les violences en ligne faites aux femmes - Conseil du statut de la femme \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

D'autres informations sont également disponibles au lien suivant : [Journées d'action contre la violence faite aux femmes | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)



Un partenaire dans l'action !



CO parentalité

un jour • toujours



Ateliers offerts gratuitement aux parents soucieux
de placer la **COPARENTALITÉ** au **cœur**
de leurs décisions, au bénéfice de leurs enfants.



Animé par deux intervenants d'expérience :
Julie Garneau & Claude Léonard

6, 13 et 20 décembre, 19h à 21h
En virtuel, les mardis

Entre votre réalité familiale et votre idéal, ou en êtes-vous ? Des pistes d'actions pour s'y rapprocher...
Que vous soyez en couple ou séparés, ces ateliers s'adressent à vous, parents, si vous souhaitez faire le point et
améliorer votre collaboration comme équipe parentale.

3 ateliers **GRATUITS** de 2 heures qui vous aideront à :

- ♥ **Enrichir** votre vie familiale
- ♥ **Développer vos habilités** communicationnelles et décisionnelles
- ♥ **Améliorer le partage des tâches** dans une souci de complémentarité

Inscription : maison.oxygene.laurentides@gmail.com ou 579-887-8843

Rendu possible grâce à :



CONSEIL DES PRÉFETS
ET DES ÉLUS
RÉGION DES LAURENTIDES



VOUS ÊTES INVITÉS AU LANCEMENT DU

Microsite proches aidants DI-TSA-DP



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec




Un microsite où l'on retrouve des outils #SolidairementProcheAidant inspirés par le vécu et la réalité des personnes aidantes et créés par l'équipe d'intervention psychosociale de L'Antr'Aidant.

Des outils pour réfléchir, échanger, développer vos connaissances et renforcer votre réseau.

9 DÉCEMBRE 2022

 **La Libellule**
181 rue Saint-Louis à Saint-Eustache

 10 h 00 - 12 h 00

Confirmez votre présence avant le **7 décembre 2022**, en envoyant un courriel à communication@lantraidant.com



Un partenaire dans l'action!



Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Prochaines rencontres des membres :

- 12 janvier 2023
- 23 mars 2023
- 7 juin 2023

Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Liens vers les sites internet des tables locales en DS

- [CDC des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)

Liens vers les autres partenaires locaux en DS

- [CDCHL](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)
- [CDC de Mirabel](#)

Infolettres

[RFL, décembre 2022](#)

[Infolettre du RCLALQ, décembre 2022](#)

[Bulletin de veille 100 degrés](#)

[CDC de Mirabel, Infolettre novembre 2022](#)

[Express-O, Volume 16, numéro 5, novembre 2022](#)

[RQOH, Bulletin de novembre 2022](#)

[Autisme sans limites, infolettre novembre 2022](#)



Un partenaire dans l'action !



[FLAC, Infolettre spéciale novembre 2022](#)

[FLAC, Infolettre Novembre 2022](#)

[CISSS des Laurentides, Bulletin, 3 novembre 2022](#)

[L'édito quinzio du 18 novembre 2022](#)

[L'édito Quinzio du 2 décembre 2022](#)

[RFL, Infolettre novembre 2022](#)

[RQ-ACA, Infolettre Novembre 2022](#)

[L'Express du RQ-ACA, Novembre 2022](#)

[Infolettre du RCLALQ, Novembre 2022](#)

[L'édito Quinzio du 4 novembre 2022](#)

[Bulletin de veille 100 degrés](#)

Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice
Conseil régional de développement social des
Laurentides

Tél. : 450-848-7263
Courriel : info@crdsl.com
Site web : www.crdsl.com

N'oubliez pas d'aller aimer notre [page Facebook](#) pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!

Pour toute information vous pouvez aller
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES



Un partenaire dans l'action !